

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance spéciale tenue ce **onzième jour de juin 2001 à 19h00** au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Monsieur Serge Bizier
Monsieur Claude Ménard
Monsieur André Bergeron
Madame Monique Carré
Monsieur Gilles Fortier
Monsieur Jan Heeremans

sous la présidence de Monsieur Laurent Carignan, maire, formant quorum. Le greffier est aussi présent.

Cette séance spéciale a été convoquée par le Maire, Monsieur Laurent Carignan et **avis spécial** a été signifié à chacun des membres selon la Loi.

01-06-227

Demande de dérogation mineure – Mario Rivard

ATTENDU QUE la demande de Monsieur Mario Rivard à l'effet de construire un garage privé annexe à la résidence dépassant de 60% la superficie permise pour l'ensemble des bâtiments annexes et accessoires;

ATTENDU la recommandation favorable du comité d'urbanisme;

ATTENDU le peu d'effets sur le voisinage;

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu d'accorder la dérogation mineure demandée par Monsieur Mario Rivard.

ADOPTÉE

01-06-228

Second projet de règlement modifiant le règlement de zonage no 432-89 (PRU2-103)

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Serge Bizier, il est unanimement résolu d'adopter le second projet de règlement PRU2-103 modifiant le règlement no 432-89 de l'Ex-Ville de Princeville dans le but d'autoriser dans la zone I-7 les industries de fabrication de peinture à base d'eau (latex).

ADOPTÉE

01-06-229

Règlement no 2001-31

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseil-

ler Claude Ménard, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement no 2001-31 concernant la délivrance et la tarification des permis et certificats pour fins d'application des règlements d'urbanisme de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

01-06-230

Soumissions pour la réfection du 10^e rang Est

Sur une proposition du conseiller Gilles Fortier, appuyée par le conseiller Jan Heeremans, il est unanimement résolu de ne retenir aucune des soumissions reçues dans le cadre du projet de retraitement en place avec liant hydrocarboné et poudre de ciment pour le chemin du 10^e rang Est.

ADOPTÉE

01-06-231

Levée de la séance

Tous les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Ménard et unanimement résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE

Mario Juaire,
Greffier

Laurent Carignan,
Maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière

